

# La lettre du Cadeb

Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson

## Sommaire

Activité du Cadeb  
Agenda associatif  
Page 2

Bougival défend son patrimoine  
Page 3

Environnement en Vallée de Seine  
Page 4

L'incinérateur de Carrières dresse  
son bilan annuel  
Page 5

L'éclairage public devient intelligent  
Page 6

Comment réalimenter La Noue du  
Mesnil le Roi  
Les oies bernaches du Vésinet  
Page 7

La plaine de Montesson bientôt  
intégrée au Réseau des territoires  
agriurbains d'Île-de-France?  
Page 8 et 9

Dépôts sauvages dans la Plaine  
Page 10

Les feux sont interdits  
Environnement en bref  
Page 11

Collectifs et associations  
d'environnement dans la Boucle  
Page 12

## Supplément Transports

Actualité des transports  
Page 1

Demandons la ligne nouvelle  
Page 2

A vélo, de Bezons à la Défense  
Page 3

Les gares du Vésinet sous contrat  
Page 4

## Priorité aux transports collectifs

Le discours est unanime: il faut accorder la priorité aux transports en commun comme solution aux difficultés de déplacement de la Boucle de Montesson. Ce ne sont pas les associations d'environnement qui s'en plaindront, elles qui tiennent ce langage depuis toujours.

Dans les années 90, c'était l'amélioration de la circulation automobile qui retenait l'attention de nos élus. La question de l'échangeur avec l'A 14, voulu par l'Etat, les divisait. En revanche, ils étaient unanimes pour demander la réalisation d'une voie nouvelle nord-sud, au milieu de la Boucle, pour doubler la RD 121 à Sartrouville et Montesson. Ce projet est en cours de réalisation. Le Cadeb, dans sa « charte » de novembre 2002 était bien seul à demander d'accorder la priorité aux transports collectifs.

En ce début d'année 2012, voici le point de vue de notre collectif sur les projets ferroviaires qui font l'actualité.

Il y a tout d'abord la ligne nouvelle Paris Normandie, en débat public jusqu'en début février. Les experts et les gestionnaires des réseaux s'accordent sur sa nécessité ; il appartient maintenant aux élus et aux habitants de la réclamer haut et fort. Le Cadeb s'est exprimé dans ce sens pendant le débat en publiant un cahier d'acteurs de 4 pages.

L'enquête publique sur le prolongement à l'ouest du RER E (Eole) est en cours. Depuis 2008, le Cadeb alerte les habitants et les élus sur la nécessité de demander des arrêts d'Eole dans la Boucle, pour répondre aux besoins de déplacement et assurer une correspondance avec la Tangentielle Nord. Pour lever des obstacles techniques, le Cadeb demande de réaliser un quai supplémentaire à Sartrouville et d'affecter les voies existantes à la desserte locale, les liaisons longue distance étant assurées par la ligne nouvelle vers la Normandie.

Les travaux de la Tangentielle Nord ont commencé sur le tronçon central et les études techniques pour les prolongements, vers Sartrouville notamment, pour une mise en service en 2018. Une gare nouvelle sera construite sur le Plateau, dont le permis de construire pourrait être demandé dès 2013. Reste à trouver plusieurs centaines de milliers d'euros, pour boucler le financement, et il serait bon que le conseil général des Yvelines accepte d'y participer, comme l'ont déjà fait ceux des autres départements traversés - Val d'Oise et Seine Saint Denis - aux côtés de l'État, de la Région et de Réseau Ferré de France.

Le RER A reste le moyen de transport collectif le plus emprunté par les habitants de notre territoire. Il est victime de son succès et ses installations vieillissent. D'ou l'intérêt de définir dès à présent un programme d'investissements pour lui redonner la capacité, la fiabilité, le confort qui lui font défaut actuellement.

Voici les principaux dossiers que suivra notre collectif en 2012, aux côtés de nos différents élus.

*Le Bureau du Cadeb*

## Activité du Cadeb

### Décembre

- Vendredi 2: réunion de la CLIS du Sitru à Carrières (voir en page 5)
- Lundi 5 : inauguration de la salle Lucien Parrot à Carrières
- Lundi 5: conseil communautaire de la CCBS à Sartrouville
- Mardi 6 : réunion du réseau des territoires agriurbains d'Île-de-France sur l'accompagnement des porteurs de projets agricoles .
- Samedi 10 décembre Session de formation avec IDFE : Bruit et santé
- Mardi 13 réunion des associations de la vallée de Seine avec la DRIEE, à Porcheville
- Mercredi 14 conseil communautaire de la CCBS à Croissy-sur-Seine
- Mercredi 21 à Cergy le Haut : comité inter gares RER A.

### Janvier

- Mercredi 4: conférence sur le Développement Durable au Rotary club de Maisons-Laffitte, Sartrouville, Bezons
- Mercredi 11: rencontre des associations avec Olivier Devaux, directeur des lignes A, L et H à Paris Saint Lazare
- Jeudi 12: conseil d'Yvelines Environnement (pouvoir)
- Lundi 16: réunion des adhérents de l'AUT avec S. Mougard, directrice générale du Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF)
- Mercredi 18: rencontre avec le SMSO à Versailles (voir en page 11)
- Vendredi 20: réunion du bureau du Cadeb avec J-F Bel, maire de Montesson, vice-président de la CCBS
- Samedi 21 : Assemblée Générale de Forum et Projets pour le Développement Durable à Chatou.
- Lundi 23: participation à la CCSPL de Sartrouville
- Mercredi 25: Assemblée générale du Comité ovoillois
- Mercredi 25: conseil du Cadeb
- Jeudi 26: comité de pôle de Houilles
- Samedi 28: congrès de FNE

# Agenda associatif

- Samedi 4 février: conférence organisée à Croissy par Seine Vivante sur les poissons de la Seine suivie de l'Assemblée Générale annuelle
- Dimanche 5 février, à 17h: récital de piano à l'église Saint Martin de Sartrouville organisé par le Comité du Vieux Pays.
- Lundi 6 février: Assemblée générale d'AEB au Vésinet
- Dimanche 12 Février à 10h30 salle Félix Eboué à Sartrouville : Assemblée générale de l'association Natur'Ville
- Jeudi 16 février: Assemblée générale du Vieux-Pays à Sartrouville
- Samedi 3 mars: visite d'une maison aquathermique au Vésinet suivie d'une conférence. Places limitées. Inscriptions auprès du Cadeb
- Jeudi 8 mars à 20h30 : Assemblée Générale de Réseau Vélo 78 au château des Merlettes au Vésinet
- Samedi 10 mars: assemblée générale du Cadeb, en matinée, à la maison du Département à Montesson (voir ci-dessous)
- Samedi 17 mars: assemblée générale d'Île-de-France Environnement
- Samedi 31 mars: au Mesnil le Roi à 13 h, nettoyage des berges de Seine.
- Du mercredi 9 au dimanche 13 mai : Fête de la nature

Renseignements complémentaires sur le site du Cadeb:  
[www.cadeb.org](http://www.cadeb.org)

### Assemblée générale du Cadeb

Elle se tiendra le samedi 10 mars à la maison du département, à Montesson, en matinée, avec l'ordre du jour suivant:

- Rapports d'activité et financier
  - Motions sur les transports et la Plaine
  - Élection du Conseil
  - Table ronde avec pour thème: la Plaine de Montesson aujourd'hui et demain
- L'Assemblée sera dédiée à Lucien Parrot, adhérent fidèle au Cadeb, qui nous a quittés le 26 mars 2011 (voir lettre du Cadeb de mai 2011)

Renseignements et inscriptions auprès du Cadeb

### Une nouvelle association au Cadeb

L'association « Maisons-Laffitte Développement Durable » présidée par François Aubrun a été admise au Cadeb lors du conseil du 25 Janvier

Renseignements et adhésions:  
François Aubrun  
Tél: 01 39 57 49 51  
Site Internet:  
<http://maisons-laffitte-dd.hautetfort.com/>

### Bulletin d'adhésion 2012 (individuels)

Je demande à adhérer au CADEB  
et verse ma cotisation de 10 €.

A retourner à:

CADEB 130 avenue du Général de Gaulle 78500 Sartrouville

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Tél: .....

Courriel: .....

# Non à la dégradation de notre patrimoine

*L'association « Patrimoine et Urbanisme » de Bougival est favorable à l'évolution, mais à condition que le patrimoine soit sauvé et valorisé.*

De tout temps la Seine a donné une identité forte à notre région. Berceau des Muses et de la douceur de vivre, elle a accueilli peintres, musiciens, écrivains, leur offrant un cadre idyllique. En un temps où tout n'était sûrement pas parfait, où on ne parlait pas encore de mixité sociale mais où vivre ensemble avait sans doute un vrai sens.

Aujourd'hui, au sein du Grand Paris, métropole galopante, notre région constitue encore une "exception culturelle et paysagère". Pour combien de temps ?

Les Impressionnistes ne seront-ils un jour qu'un lointain souvenir évoqué par les noms des rues ? Car notre situation privilégiée ne manque pas de provoquer convoitises et ambitions. Et règne bien souvent la raison du plus fort. Et du plus riche. Est-ce la meilleure ?

## Respecter la nature

Avoir une politique sociale digne de ce nom, s'adapter aux nécessités de la vie moderne, ne passent pas forcément par la laideur et la destruction. On peut être respectueux et imaginaire, les exemples abondent dans ce sens. Oui, on peut aller de l'avant sans nuire à notre environnement, en respectant la nature et la beauté. Ainsi, Marly a su sauver le Château de Monte Cristo et préserver son vieux village, Croissy ses berges de Seine et le Vésinet son magnifique parc, tout cela pour le plus grand plaisir des habitants, touristes et promeneurs. D'autres lieux n'ont pas eu pareille chance...

Ainsi, notre ville de Bougival, coupée en deux dans les années 60 par un grand axe routier, privée dans la même décennie de ses plus beaux bijoux, châteaux, parcs... a échappé

de justesse au déboisement de ses coteaux grâce à la mobilisation des associations.

Les berges de la Seine de Rueil à Port Marly, site impressionniste par excellence, ont été défigurées, déshonorées par une succession de garages, concessionnaires automobiles, stations d'essence et de lavage, cela aujourd'hui encore avec la bénédiction de certains élus locaux. Faut-il que

nous en soyons encore à ce stade, de contester le choix malheureux de notre maire favorisant l'implantation supplémentaire d'une surface de vente de voitures en face de la maison où Georges Bizet composa « Carmen », à côté de l'endroit où vécurent Ivan Tourgueniev et Pauline Viardot et au bas de la Colline des Impressionnistes ?

## Concertation

Que de gâchis pourraient être évités avec un peu de concertation... et de réflexion. Combien d'irréparables dégâts, de trésors architecturaux détruits chaque jour... Le constat est souvent hélas, trop tardif : « Comment a-t-on laissé faire cela ? »

Mais en ce début d'année saluons la victoire de deux petites associations dressées telles David contre Goliath, contre une tour à Rueil aussi géante qu'inappropriée. Saluons au passage la probité d'un Commissaire Enquêteur courageux qui a osé dire NON.

Tout est donc encore possible.

Grâce soit rendue à nos associations qui militent chaque jour pour un monde meilleur plus solidaire et plus beau.

Aujourd'hui bien ancrées dans nos cités, celles-ci savent pleinement jouer leur rôle de proposition. Quelques élus l'ont bien compris, qui



SISLEY (1875) *Les Coteaux de Bougival* - Musée d'Ottawa

savent écouter, entendre, avant de décider.

Et que ces associations, contre-pouvoir salvateur, soient de plus en plus présentes partout, de plus en plus unies, de plus en plus fortes, pour continuer à porter leurs messages d'optimisme et de créativité. C'est le vœu que nous formulons pour cette nouvelle année.

Sous le pont de Chatou, sous le pont de Bougival, coulent la Seine et nos espoirs.

*Françoise Leroy-Terquem  
Patrimoine et Urbanisme*

## Dites non à une grande surface de vente de voitures d'occasion

Sur les bords de Seine à Bougival, au pied de la colline des Impressionnistes, l'implantation d'un ensemble commercial privé destiné à la vente de voitures d'occasion détériorerait un patrimoine culturel d'exception en Île-de-France. C'est pourquoi, dans le cadre de l'enquête publique en cours du 4 janvier au 4 février 2012 sur le projet de Plan Local d'Urbanisme, nous vous invitons à manifester votre désaccord avec les dispositions autorisant ce projet. Dans ce combat, le Cadeb soutient les associations locales "Patrimoine & Urbanisme" et "Les amis de Georges Bizet"

*Vous trouverez tous renseignements utiles sur le site Internet du Cadeb en rubrique actualités*



PISSARRO (1870) *La Seine à Bougival* - Musée de Tokyo

# Concertation en vallée de Seine

Le conseil d'orientation du SPI vallée de Seine s'est tenu le 17 novembre dernier, sous la présidence du préfet des Yvelines. Le Cadeb était présent.

Les Secrétariats Permanents pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPI ou S3PI) sont des instances collégiales qui réunissent les différents acteurs concernés par les problèmes d'environnement industriel – collectivités territoriales, industriels, associations de protection de l'environnement, services de l'État, experts techniques et personnes qualifiées – autour d'objectifs communs de dialogue, d'information et de réflexion. Il existe 15 SPPPI en France.

## Un SPI pour la vallée de la Seine

Le SPI Vallée de Seine a été créé en 1993 pour répondre aux préoccupations des populations sur les questions d'environnement industriel au Nord du Département des Yvelines.

Cette région, traversée par la Seine et l'autoroute de Normandie est fortement urbanisée. Elle est aussi historiquement marquée par la présence d'industries lourdes (aciéries, fabrication automobile, chimie, cimenterie, etc.) et de nombreuses entreprises sous-traitantes qui s'y rattachent.

Elle a cependant toujours conservé de larges espaces boisés forestiers et agricoles et elle développe, depuis une trentaine d'années, une vocation résidentielle.

A ce jour, le SPI vallée de Seine regroupe dans les Yvelines une trentaine de communes situées à proximité du fleuve, depuis Achères, en amont jusqu'aux communes du Mantois en aval. Aucune commune de la Boucle de Montesson n'est adhérente ; en revanche, on trouve parmi la trentaine d'industriels membres du SPI des entreprises de la Boucle : Norvergier qui gère l'incinérateur de Carrières-sur-Seine et la Lyonnaise des Eaux à Croissy.

Yvelines Environnement et les associations de la basse vallée de Seine, regroupées au sein du collectif le CAPESA, participent aux travaux du SPI depuis de nombreuses années ; quant au Cadeb, il est actif au sein de cette instance depuis 2008.

Le Secrétariat Général du S3PI est assuré par la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie, la DRIEE. Celle-ci participe aussi au financement de la structure et des projets, le complément étant apporté par une association loi 1901 d'industriels et de collectivités.



Michel Jau, préfet des Yvelines, lors de la réunion du SPI, le 17 novembre 2011. A sa gauche, Mme Caroline Henry, chef de l'unité Territoriale des Yvelines pour la DRIEE.

Le SPI Vallée de Seine est présidé par le Préfet des Yvelines. Il s'organise autour d'un Conseil d'Orientation qui réunit tous les quatre ans l'ensemble des membres pour établir le bilan des actions réalisées et définir les axes de travail. Quatre commissions - Air, Eau, Déchets, Risques - veillent à la réalisation des objectifs fixés, lancent et suivent des programmes d'action et d'étude et assurent l'information du public.

La dernière réunion du conseil d'orientation, la sixième depuis la création du SPI s'est tenue le jeudi 17 novembre à l'auditorium des Technodes à Guerville, sous la présidence de Michel Jau, préfet des Yvelines.

## Plusieurs priorités

Les priorités suivantes ont été définies :

- Les risques naturels, plus particulièrement le risque inondation
- Les sites et sols pollués, en lien avec les projets d'aménagement importants en Vallée de Seine.
- Le devenir des déchets du bâtiment
- La pollution de l'air liée aux particules fines.
- La recherche de substances dangereuses dans l'eau, afin d'atteindre un

bon état des masses d'eau.

- Le bruit et les plans de prévention du bruit dans l'environnement.

Les sujets «biodiversité, trames verte et bleu, gestion de la ressource minérale» sont autant de sujets nouveaux qui ont émergé et recueilli l'aval de la salle lors du conseil.

Il a donc été décidé de créer une nouvelle commission " ressources, nature et paysages ". Dans ce cadre, les associations, le Cadeb notamment, ont demandé à ce que le sujet de l'agriculture péri-urbaine soit traité.

Paulette Menguy  
présidente du Cadeb  
Jean-Claude Parisot  
secrétaire général du Cadeb

## Pour en savoir plus:

- SPI Vallée de Seine  
[www.spi-vds.org/](http://www.spi-vds.org/)
- La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE Île-de-France) :  
[www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/)

# Bilan de l'incinérateur de Carrières

*Le bilan annuel du fonctionnement de l'usine qui traite nos déchets vient d'être dressé au cours d'une réunion à laquelle le Cadeb participait.*

Le 2 décembre dernier, la commission locale d'information et de surveillance (CLIS) s'est réunie à Carrières-sur-Seine. Cette instance de concertation est prévue par le code de l'environnement pour le suivi des sites dont l'activité est l'élimination ou le stockage des déchets. La réunion était présidée par le sous-préfet de Saint Germain-en-Laye, Philippe Court, en présence de représentants du syndicat intercommunal pour le traitement des déchets (le SITRU), des communes concernées et de représentants d'associations (dont le Cadeb), tous ces membres ayant été nommés par arrêté préfectoral. L'ordre du jour était la présentation de l'activité de l'usine par l'exploitant du site – la société Novergie – ainsi que l'action des services de contrôle de l'Etat – la DRIEE.

## Valorisation énergétique

En 2010, l'usine " Cristal " a incinéré 119.000 de déchets, la plus grande partie provenant des collectivités adhérentes au syndicat intercommunal, à savoir les sept communes de la Boucle de Montesson ainsi que le Pecq, Bougival, Louveciennes, La Celle Saint Cloud et Rueil. Les deux fours ont fonctionné normalement en 2010. Le four 1 est neuf, le second a été rénové partiellement.

L'usine est productrice de deux types d'énergie : électrique et vapeur. En 2010, 21.000 Mwh d'électricité ont été produites dont 52% est revendue à EDF. L'usine est entièrement autonome en terme de consommation électrique.

La quantité de vapeur produite en 2010 s'est élevée à 249.000 Mwh, dont seulement 40% est valorisée dans le cadre du réseau de chaleur, qui alimente 3300 logements à Chatou et Carrières-sur-Seine. La demande est toujours inférieure à la production et concentrée sur la période hivernale. Le réseau de chaleur tend à s'agrandir. Il alimentera la nouvelle piscine de Houilles et des bâtiments communaux proches.

## Bons résultats

Les rejets de polluants dans l'atmosphère sont tous conformes à la réglementation.

L'usine a " d'excellents résultats " en rejets de dioxines et furanes. En revanche, pour les oxydes d'azote, les rejets sont très proches du seuil, qui est fixé à un niveau extrêmement bas.



Crédit SITRU

*L'usine d'incinération a été baptisée Cristal après habillage d'un écrin de verre.*

Les services de l'Etat (la DRIEE) confirment ces bons résultats. Lors d'un contrôle inopiné intervenu en juillet 2011, les analyses des polluants rejetés dans l'atmosphère se sont révélés conformes aux normes imposées à l'usine par arrêté préfectoral.

Quelques riverains se sont plaints de nuisances sonores qu'ils attribuent au fonctionnement de l'usine. Le Sitru a changé un ventilateur qui aurait pu être à l'origine des bruits. La DRIEE a demandé de nouvelles mesures de bruit en décembre 2011.

## Questions et réponses

Plusieurs questions ont été posées par notre collectif au cours de cette réunion. D'abord, la possibilité de calculer le bilan carbone de l'usine. Pour l'exploitant, il s'agit d'un exercice " théorique ". Le Sitru et l'exploitant préfèrent se concentrer sur les actions permettant d'améliorer l'utilisation de l'énergie produite par l'usine.

Le Cadeb pose ensuite la question du traitement des déchets verts et l'évolution du site SEV (la végétation) dans la plaine de Montesson. La DRIEE répond que la SEV, qui n'a pas remporté le marché des déchets verts du SITRU, ne compte pas arrêter son exploitation. Toutefois, les quantités à traiter sont moindres. De ce fait, la DRIEE ne demande plus d'investissements complémentaires, mais une simple " maintenance " auquel la SEV

a répondu favorablement. Le Cadeb rappelle qu'il ne s'est jamais opposé à l'activité de la SEV, utile pour traiter et valoriser localement les déchets verts, mais a simplement demandé un fonctionnement sans nuisances conforme à la réglementation.

Notre Collectif fait remarquer que les dépôts sauvages de déchets verts se multiplient dans la plaine. La DRIEE répond que tout exploitant a obligation de déclarer son activité à la préfecture lorsqu'elle atteint un certain seuil. En deçà, le contrôle de l'activité relève de la compétence du maire.

Le compte-rendu officiel de la réunion, établi par les services de la préfecture, est disponible sur le site Internet du Cadeb en rubrique documents.

*Pour le Cadeb  
Marie-Thérèse Filmotte  
Patrick Bayeux  
René Braun  
Gérard Moulin  
Jean-Claude Parisot*

### Pour en savoir plus:

- Le Cadeb: [www.cadeb.org](http://www.cadeb.org)
- Le Sitru: [www.sitru.fr/](http://www.sitru.fr/)
- Observatoire régional des déchets: [www.ordif.com/](http://www.ordif.com/)
- France Nature Environnement: <http://preventiondechets.fne.asso.>

# L'éclairage public intelligent

*Les communes cherchent à réduire leur facture d'électricité. Des innovations technologiques peuvent les y aider.*

De la même manière qu'aujourd'hui on n'envisage pas un système de chauffage sans thermostat, on prévoit maintenant de plus en plus pour l'éclairage public un système de régulation de la quantité de lumière fournie car, grâce à des développements techniques relativement récents on peut automatiser complètement la fonction " éclairage ". En effet " un lampadaire intelligent " sait moduler sa lumière en fonction de l'heure, du temps qu'il fait et du trafic. Il signale aussi quand son ampoule va claquer !

## Éclairage dynamique

Dans le magazine " *European energy review* " on précise le concept : un éclairage dynamique est un système qui informe de la consommation de chaque lampe et qui indique à quel moment elle doit être remplacée. Le système module l'intensité lumineuse selon les facteurs extérieurs tels que la luminosité du ciel, les conditions météo, la présence de travaux ou la densité de circulation. Chaque lampadaire est connecté à un secteur central qui permet d'organiser la maintenance efficacement en utilisant le réseau électrique existant. Cette technologie s'est développée car on s'est rendu compte que l'éclairage public génère des pollutions qui affectent aussi bien la faune que la

1) *LED en Anglais " Light Emitting Diode ", en français " Diode électroluminescente ". Une LED est un composant qui émet de la lumière. Avec le progrès technologique,, leur performance en termes de flux lumineux augmente régulièrement*

flore...et les budgets municipaux !

De fait on a constaté l'augmentation très importante du nombre de points lumineux : 30% en 10 ans. Ce développement s'explique de deux façons : certains croient qu'un niveau d'éclairage élevé fait baisser la criminalité et le nombre d'accidents, même si l'impact de la lumière sur la sécurité des riverains et des automobilistes est très difficile à évaluer (les pays d'Europe où l'on éclaire le plus les routes ne sont pas forcément ceux où il y a le moins d'accidents et l'éclairage expose les promeneurs nocturnes au moins autant qu'il les protège). Mais surtout la lumière est l'une des clés du marketing territorial : illuminer un bâtiment ou une vitrine est encore le meilleur moyen de le mettre en valeur et d'attirer sur lui le regard des touristes ou des passants. Intention louable qui entraîne bien souvent un éclairage excessif...

## Économies substantielles

La réduction des niveaux lumineux élevés (facteurs de nuisances et de coûts) passe par la mise en œuvre d'éclairages modulables. En 2009 la ville de Toulouse a ainsi testé des lampadaires pourvus de LED(1) et équipés de détecteurs infra-rouges conçus pour ne fonctionner à pleine puissance que si quelqu'un passe à proximité. Ce test a mis en évidence une économie de 60 à 70% sur la zone concernée...

Les expériences se multiplient en Europe ...mais lentement ! Notre continent est pourvu de 91 millions de points lumineux publics dont seulement 80000 points d'éclairage urbain

## Étude et réalisations à Sartrouville

La ville de Sartrouville a fait réaliser un diagnostic de son patrimoine d'éclairage public ( éclairage public, feux tricolores, illuminations de fin d'année). Ce diagnostic a fait apparaître des axes d'amélioration, que la ville a pris en compte, ainsi que la réalisation de travaux sur plusieurs années.

Les travaux consistent notamment au remplacement des matériels de visualisation des feux tricolores par des matériels à leds, plus visibles et moins sujets aux pannes ; l'optimisation des consommations électriques par le remplacement des luminaires vétustes par des matériels plus récents et à leds ; le remplacement des motifs d'illumination équipés de cordons lumineux à lampes par des cordons et guirlandes à leds.

Enfin, dans les équipements publics, les luminaires ont été équipés de cellules de détection et de temporisation permettant d'appréciables gains sur les consommations électriques

ont été rendus " dynamiques ". Et sur ces 80000, 54000 se trouvent à Oslo, la capitale norvégienne ! Certes , l'investissement qui a été fait dans cette ville, a un coût mais le taux d'amortissement - entre 5 et 8 ans selon les coûts de maintenance et le prix de l'énergie.- est jugé supportable.

La consommation d'électricité pour l'éclairage représente, en France 11% de la consommation totale d'électricité. Un enjeu significatif d'économies d'énergie est relatif au secteur tertiaire...

A Maisons-Laffitte, une politique d'économies d'énergie est à l'ordre du jour : une étude approfondie, dans ce sens, portant sur la cinquantaine de bâtiments publics (bâtiments administratifs et scolaires) ainsi que sur l'éclairage public de la ville est envisagée ...Il en sortira vraisemblablement des possibilités de rationalisation du système en place et une économie potentielle en énergie très significatives, avec un retour sur investissement raisonnable...

*François Aubrun  
Jean-Pierre Amadei  
Maisons-Laffitte  
Développement Durable*



# La Noue du Mesnil manque d'eau

*Ancien bras de Seine parallèle au fleuve, la Noue des Prés des marais, au Mesnil-le-Roi, est un milieu humide à préserver, au sein d'une réserve naturelle volontaire.*



**La noue est un milieu riche en biodiversité. On y trouve :**

- un amphibien " le Triton Crêté " inscrit parmi les espèces à protéger
- deux espèces végétales rares en IDF : le Scirpe Halophile et le Butome en Ombelle
- avifaune : les couples d'oiseaux profitent de la végétation rivulaire pour nicher et élever leurs jeunes
- biodiversité intéressante : 3 espèces d'insectes patrimoniaux, dont 1 protégé, et 3 espèces végétales patrimoniales
- les oiseaux riverains profitent de cette zone interface comme zone de chasse

Depuis près de 10 ans l'étiage moyen de la Seine a baissé d'environ un mètre. Par contre-coup la noue a perdu un mètre de ressources en hiver, et se trouve à sec près de six mois par an. Ce qui obère temporairement le gisement de biodiversité aquatique remarquable

## Solutions possibles

La ville recherche des solutions avec différents partenaires possibles.

Deux pistes sont explorées pour pallier cet atterrissement durable de la noue :

- Réalimenter la noue par une pompe thermique alimentée soit par une petite éolienne, soit par quelques panneaux photovoltaïques. Les évaluations sont en cours.
- Gestion-Abattage des saules, puis Curage de la noue. Solution lourde et structurelle, beaucoup plus onéreuse : avec des subventions possible venant de la Région, le Département des Yvelines, et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

*Jean-Loup Martin  
Maire-Adjoint Urbanisme et Développement Durable  
Adhérent individuel au Cadeb*

## Comportement des oies bernaches : participez au réseau local d'observateurs

La Ville du Vésinet, en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), initie une observation des oies bernaches présentes au Vésinet afin de mieux comprendre leur comportement.

Les observateurs (agents municipaux, habitants, adhérents d'associations) se rendent sur le terrain à différents horaires pour repérer la localisation précise des bernaches, le nombre d'individus et de groupes, leur comportement, la présence de nids, l'existence d'un nourrissage par les habitants, etc. Toutes ces observations permettront de mieux cibler les actions à mettre en œuvre pour limiter leur surpopulation.

Vous souhaitez devenir observateur ?  
Contactez le service développement durable : 01 30 15 47 79 et [j.guigue@levesinet.fr](mailto:j.guigue@levesinet.fr)



*La phase d'observation se déroule du 16 janvier au 17 février.*

# Mobilisation en faveur de l'agriculture péri-urbaine

*Aux portes de Paris ou au sein de la ceinture verte, territoires de projet, institutions et collectivités territoriales se mobilisent en faveur de l'agriculture périurbaine.*

En Île-de-France, l'urbanisation croissante et le développement de toutes les infrastructures qui accompagnent le développement régional sont à l'origine d'une consommation de terres agricoles particulièrement préoccupante atteignant plus de 1000 ha par an ces dernières années. Au-delà de l'artificialisation irréversible d'espaces agricoles, ce sont les conditions d'exploitation qui sont de plus en plus difficiles pour les agriculteurs : fragmentation des espaces, difficultés de circulation avec les engins, déstructuration des filières amont et aval, conflits d'usages avec les citoyens, etc... Aux portes de l'agglomération, l'agriculture est malgré tout encore très présente. Ces espaces et ces activités agricoles répondent à des enjeux environnementaux (paysage, trame verte et bleue, biodiversité), sociétaux (espaces de loisirs et de détente, support de sensibilisation à l'alimentation, à l'histoire et au patrimoine local), économiques (activités de production, cadre de vie contribuant à l'attractivité des territoires). Le maintien de l'agriculture périurbaine représente donc un véritable défi pour le développement équilibré de la région capitale. L'actuel Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) et le projet de SDRIF 2013 portent d'ailleurs une grande attention à la conservation des espaces ouverts naturels et agricoles ainsi qu'au maintien de leurs fonctionnalités.

## La mobilisation des territoires au niveau local

Depuis le début des années 2000, les initiatives locales en faveur du maintien et de la valorisation de l'agriculture périurbaine se sont particulièrement développées. Pour certains territoires, la démarche était initiée depuis bien longtemps. Ainsi, le lotissement maraîcher de Périgny-sur-Yerres (94) a été créé en 1977. Les grands projets d'aménagement sur le plateau de Saclay ont suscité dès les années 1990 des réflexions et des études sur le devenir de l'agriculture locale.

En 2005, une étude menée par l'Institut d'Aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France et la Direction régionale et interdépartementale de l'agriculture et de la forêt identifiait une dizaine de territoires de projet. Des porteurs de projet, associations ou collectivités locales, s'étaient fixé comme objectifs principaux de réunir l'ensem-



*La plaine de Montesson, espace maraîcher péri-urbain à protéger et à valoriser*

ble des acteurs concernés autour d'une vision partagée du territoire et de son agriculture, faisant parfois l'objet d'une charte. Ce projet devait ensuite se concrétiser au travers d'un programme d'action pour maintenir l'agriculture périurbaine.

Aujourd'hui, on constate que, selon les projets et les thématiques abordées, l'implication de chacun des acteurs ainsi que le niveau de consensus peut varier mais certains éléments apparaissent indispensables pour qu'un projet agriurbain soit pérenne : la réalisation d'audits patrimoniaux ou d'études stratégiques, l'implication des agriculteurs, des élus et des citoyens ou encore la mise en œuvre d'une démarche d'animation territoriale. La formalisation et la réalisation de ces projets agricoles de territoires périurbains ne sont pas toujours évidentes. Elles apparaissent particulièrement soumises au contexte local ainsi qu'aux évolutions intrinsèques du territoire. Faute de portage politique ou de consensus commun, certains projets n'ont pas réussi à faire pleinement aboutir leur démarche et se sont donc arrêtés.

En plus des programmes agriurbains existants depuis maintenant plusieurs années - Marne et Gondoire, Vernouillet, Seine Aval, le Triangle vert, la Plaine de Versailles, le Centre Essonne, le Plateau de Saclay, Coubron, de nouveaux territoires de projets émergent comme la Plaine de France ou Marne et Chantereine.

## L'implication des pouvoirs publics au niveau régional

Le Conseil régional a toujours soutenu ces démarches particulièrement innovantes en Île-de-France. Depuis 2008

un programme cadre en faveur de l'agriculture périurbaine a été élaboré. Les territoires de projets s'inscrivent dans une démarche multi-acteurs et structurée autour d'un projet à l'échelle du territoire bénéficiant donc de subventions spécifiques. Depuis la définition jusqu'à la mise en œuvre d'un tel projet, le soutien régional permet de financer les études et l'animation nécessaires à l'émergence du projet. Ensuite les investissements matériels dans les domaines du foncier, de l'aménagement de l'espace, du soutien économique des exploitations, du patrimoine agricole, de l'environnement ainsi que de l'information et la sensibilisation sont également subventionnables.

En 2009, l'ouverture de la démarche européenne LEADER en Île-de-France dans le cadre de la programmation de développement rural 2007-2013 illustre bien la reconnaissance des enjeux liés au développement local des territoires franciliens et par conséquent de l'agriculture périurbaine. Grâce à ce dispositif, l'Association patrimoniale de la plaine de Versailles et du plateau des Alluets (APPVPA) ainsi que l'Association pour le développement de l'agriculture durable en Seine Aval (ADADSA) ont pu bénéficier d'un cadre stratégique et de moyens supplémentaires pour renforcer leurs projets.

Conscientes de l'importance de l'agriculture périurbaine en Île-de-France, les Chambres d'agriculture s'impliquent également fortement depuis plusieurs années auprès de différents publics dans des actions de communication et de sensibilisation sur ces questions

*(Suite page 9)*



# Un réseau pour accompagner et appuyer les territoires agriurbains

(suite de la page 8)

Impulsé par le Conseil régional d'Île-de-France et soutenu par un co-financement Conseil régional/FEADER, le réseau des territoires agriurbains d'Île-de-France anime une dynamique d'échange et de mutualisation entre les différents territoires agriurbains. Le département « Formation et Innovation » de la Bergerie nationale de Rambouillet anime ce réseau, en complément du réseau rural et périurbain d'Île-de-France. Ce réseau des territoires agriurbains rassemble aujourd'hui la dizaine de territoires de projet actuellement identifiée ainsi qu'une soixantaine de partenaires institutionnels ou associatifs (SAFER d'Île-de-France, Agence des espaces verts, Conseils Généraux, DRIA, DDT, Chambres d'agriculture, Groupement d'agriculteurs biologiques, AMAP Île-de-France, Universités, etc.). Il organise des ateliers techniques pour les animateurs de territoires et un séminaire annuel réunissant l'ensemble des membres du réseau. Il accompagne également chacun des territoires dans ses projets.

**Contact :**

Jean-Xavier Saint-Guily,  
 Animateur du réseau des territoires agriurbains d'Île-de-France.  
 Département « Formation et innovation » de Bergerie Nationale de Rambouillet,  
 Courriel: jean-xavier.saint-guily@educagri.fr  
 Tél: 01 61 08 68 92

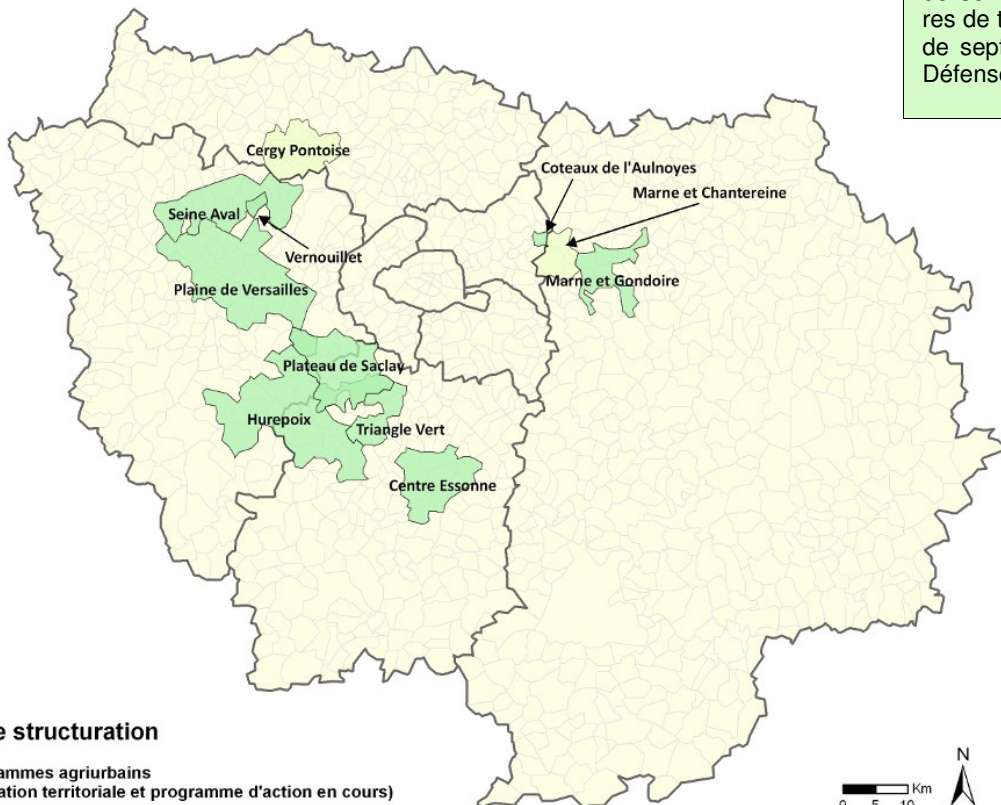
**Pour en savoir plus:**

- Visitez la page web du réseau : <http://www.reseaurural.fr/region/ile-de-france/Agriurbain>
- Télécharger la synthèse de l'étude réalisée par le réseau national « Terre en Ville » sur les politiques agricoles périurbaines en Île-de-France disponible sur le site Internet du Cadeb en rubrique « documents » : [www.cadeb.org](http://www.cadeb.org)

**Vers une dynamique collective de projet sur la plaine de Montesson**

Très intéressé par cette démarche, le Cadeb participe depuis quelques mois aux activités du réseau. En effet la plaine de Montesson est un territoire où les problématiques relatives aux espaces ouverts et aux activités agricoles périurbaines se posent de façon prégnante. Depuis plusieurs années, ces enjeux sont reconnus. De nombreuses études ont été réalisées et des outils de préservation du foncier (Périmètre Régionaux d'Intervention Foncière voulus par les élus et mis en place par l'Agence des Espaces Verts de la Région Île-de-France) couvrent déjà une partie de la plaine. Aujourd'hui les élus, les agriculteurs et les habitants se posent de plus en plus de questions sur le devenir de cet espace unique au potentiel de développement important. A l'image de la table ronde et de la sortie de découverte de la plaine organisée le 15 Octobre 2011, le Cadeb, en partenariat avec tous les acteurs concernés, entend bien poursuivre sa démarche de valorisation et de sensibilisation de ces 375 hectares de terres agricoles situés à moins de sept kilomètres du quartier de la Défense.

## Les territoires de projet agriurbains en Île-de-France



**Niveau de structuration**

- Programmes agriurbains (Animation territoriale et programme d'action en cours)
- Territoires en cours de réflexion (Diagnostic et concertation des acteurs locaux en cours)

Sources : IGN BD-Carto, CRIF  
 Réalisation : CEZ Bergerie-Nationale  
 Département : 3DFI  
 janvier 2012

# Trop de déchets dans la Plaine

*Le constat est accablant: la Plaine est envahie de détritiques divers. Que faire contre ces comportements inciviles? La question est une fois de plus posée.*



*Déchets anciens et récents se côtoient et s'accumulent au fil des années le long de la plaine*

Forum et Projets ainsi que le Cadeb ont entrepris le suivi et l'inventaire, sur une longue période, des points à déchets situés dans la plaine de Montesson et en périphérie de celle-ci. Plus d'une centaine de points ont été visités, qu'il s'agisse d'un "simple" oubli de quelques sacs poubelles sur le bord d'un chemin aux "endroits aux statuts non connus" dans lesquels s'entassent des dizaines de mètres cubes de déchets divers.

L'accessibilité de la plaine la rend, malheureusement, beaucoup plus vulnérable. Là où existaient des barrières, elles ont été enlevées ou relevées. Des chemins ont été goudronnés facilitant l'accessibilité jusqu'au cœur des champs.

## Déchets en tous genres

Si la partie centrale de la plaine tout comme les grandes surfaces en friche, non accessibles, sont relativement préservées, les zones périphériques sont souvent envahies par les déchets de toutes sortes.

Les déchets laissés par les "visiteurs" sont de tous genres; du vieux camion au sac poubelle avec des ordures ménagères. Aucun lieu n'est préservé, une école en périphérie de la plaine a son parking régulièrement souillé par des déchets urbains.

Il existe aussi des aires de stockage qui peuvent être composées de déchets verts, de gravats ou de déchets divers qui peuvent occuper des surfaces et des volumes importants sans

que les statuts de ces "concessions" soient très clairs.

" Le déchet attire le déchet". Cet adage se vérifie toujours dans la plaine. Les déchets sauvages récents "s'accrochent" à des zones où s'observent des déchets anciens plus ou moins "végétalisés". Ces zones sont reconnaissables dans la plaine; là où il y a de petites friches on trouve aussi des déchets anciens, preuve que ceux-ci ne sont pas régulièrement enlevés mais simplement repoussés sur les bords des pistes.

## Solutions

L'image de la plaine est défigurée par ces actes d'incivilités beaucoup trop fréquents et beaucoup trop répétitifs.

Les solutions ne sont pas évidentes et ont depuis longtemps, sans doute, été mises à l'épreuve. N'y a-t-il pas aussi des conditions défavorables, dans le cadre de la déchetterie, qui font que l'appel à l'incivilité est plus facile. Les conditions d'accès à la déchetterie de Carrières-sur-Seine ainsi que les horaires pour les particuliers, le fait que les déchets verts,

gravats, électroménager etc...ne sont pas acceptés pour les professionnels, sont autant "d'appels aux incivilités" pour décharger dans la plaine.

## Déchets des professionnels

Il faut savoir qu'il n'y a pas de point d'accueil public, pour les professionnels, sur l'ensemble de la communauté de communes et pourtant sur les berges de la Seine existent des appontements pour les péniches.

La question est en cours d'étude par la CCBS (en charge de la collecte) et le SITRU (en charge du traitement des déchets), mais à notre connaissance rien n'a été décidé à ce jour.

Ne faut-il pas, aussi, repenser à la trop grande proximité des voies d'accès, toujours plus nombreuses, de plein pied dans la plaine maraîchère? A-t-on prévu d'isoler, un peu, la plaine de la nouvelle voie routière qui va très bientôt s'ajouter à toutes les voies qui la traversent déjà?

Il est indispensable d'avoir une autre image de la plaine défigurée et déconsidérée par ce "trop de déchets", les solutions doivent exister et il est nécessaire de les trouver.

Il avait été envisagé que le nettoyage de la Plaine soit assuré par une entreprise d'insertion, mais pour 2012 le budget alloué par la CCBS est bien faible!

*René Braun  
Delphine Delalande  
Groupe déchets  
Forum et Projets pour le Développement Durable*



*Déchets divers entassés en périphérie de la Plaine, près d'un hangar abandonné, sur la zone de carrières souterraines, à proximité du site de la Marine, dont on aperçoit l'antenne.*

## Halte aux feux

Dans une circulaire adressée aux préfets le 18 novembre 2011, le ministère de l'environnement rappelle le principe de l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts. En effet, celui-ci " peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie". La circulaire poursuit: "La combustion de biomasse peut représenter localement et selon la saison une source prépondérante dans les niveaux de pollution", le brûlage des déchets verts étant une combustion peu performante qui émet des imbrûlés, en particulier si les végétaux sont humides.

### Risque de toxicité

"Les particules véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques ou des bois traités", ajoute le texte adressé aux préfets. Le document indique quelques dérogations possibles en faveur des agriculteurs, par arrêté préfectoral, mais précise que le brûlage est interdit en zone urbaine, périurbaine et rurale lorsqu'il existe pour la commune ou le groupement de communes un système de



Feux dans la plaine de Montesson en janvier 2012

collecte et/ou des déchèteries. Ce qui est le cas dans la Boucle de Montesson.

Dans la plaine, les feux ne sont pas exceptionnels (voir ci-dessus) et les services municipaux ou de police ont bien du mal à faire respecter l'interdiction. D'autre part, certaines communes de la Boucle autorisent ces pratiques de brûlage (voir guide du bien vivre à Sartrouville, édition 2005, en page 12). Il serait donc opportun que

la CCBS et les villes de la Boucle fassent le point sur les règles en vigueur dans leurs organes d'information (bulletins municipaux, sites Internet).

René Braun  
Jean-Claude Parisot  
Cadeb

### Pour en savoir plus:

Le texte de la circulaire du 11 novembre est disponible sur le site Internet du Cadeb en rubrique « documents »

## Environnement en bref

### Les jardins familiaux de Carrières toujours en attente

Après l'abandon du projet sur des terrains proches de l'incinérateur – pollués par des métaux lourds –, l'association « Nature et Partage » a en vue des parcelles situés au-dessus de l'A14, qui sont la propriété de la Société d'autoroutes Paris-Normandie. L'association sollicite l'appui de la ville pour l'aider à atteindre son objectif, et satisfaire la quarantaine de demandes déjà enregistrées.

### Bientôt 400 M2 de bio à Houilles

Un supermarché Leclerc de 1995 m2 devrait s'implanter prochainement à l'espace Sarazin, cette ancienne friche industrielle de 19000 m2 reconvertie il

y a deux en zone commerciale avec 5740 m2 de surface de vente et plus de 200 places de parking.

Dans le futur centre Leclerc, le bio occupera près de 400 m2, soit le quart de la surface de vente du magasin. Ce sera le plus grand espace bio des Yvelines. L'enseigne prétend vendre les produits « verts », sous la marque « bio village » 20 à 30 % moins cher que la concurrence.

### Beaucoup de projets pour la Seine

Le syndicat mixte pour la Seine et l'Oise, en charge de l'aménagement et de l'entretien des berges, a de multiples projets dans le cadre de ses missions. Le détail figure sur le site Internet du Syndicat, régulièrement mis à jour: <http://www.smso.fr/>

## Veille associative



### Gestion des espaces agricoles, naturels et boisés

L'institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Île-de-France a publié des carnets pratiques pour la gestion de ces espaces « ouverts ». En 84 pages, dans un langage accessible au plus grand nombre, il dresse un état des lieux, propose des outils et donne de nombreux exemples de territoires qui se sont engagés dans une démarche de valorisation de ces espaces.

Le document est téléchargeable sur le site Internet du Cadeb en rubrique documents.

# LE CADEB ET LES ASSOCIATIONS MEMBRES



« Seul, on va  
plus vite  
Ensemble, on va  
plus loin »

## CADEB

Association loi 1901  
agrée pour la protection  
de l'environnement sous le  
numéro 04-033 DUEL

Siège social : 130 av. du  
Général de Gaulle - 78500  
SARTROUVILLE

Tél : 01 39 57 65 28  
01 39 15 32 21

Courriel :  
cadeb78@wanadoo.fr

Site Internet:  
www.cadeb.org/

SIRET:484 499 009 000 13  
APE : 913 E

## Composition du Bureau

Présidente :  
Paulette Menguy

Vice Président :  
Alex Ballot

Vice Président  
Jacques Firmin

Secrétaire Général:  
Jean-Claude Parisot

Secrétaire :  
Gérard Moulin

Secrétaire adjointe:  
Nelly Doise

Trésorier:  
Patrick Bayeux

## Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB)

Yves Rambaud contact@aeb-parcimperial.fr

Tél: 01 39 76 99 25.

## Comité de défense du parc à Houilles

Gisèle Rora gisele.rora@dbmail.com

Tél : 01 39 14 60 88

## Comité du Vieux Pays – Le Fresnay à Sartrouville

Brigitte Plantrou vieuxpayslefresnay@free.fr

Tél: 06 10 05 61 54

## Comité de quartier des Richebourgs à Sartrouville

Mario Ostoréro jean-louis.verdure@wanadoo.fr

Tél 01 39 14 88 11

## Forum et Projets pour le Développement Durable

(sensibilisation et communication sur le développement durable )

Jean-Yves Rebeyrotte forumprojetsdd@sfr.fr  
forumprojetsdd.org/

Tél: 01 53 73 74 18

## La Boucle Verte

Bruno Bordier contact@laboucleverte.org

## Les Dix Arpents à Sartrouville

Nathalie Moneyron xarpents@gmail.com

Tél : 01 39 13 44 83

## Maisons-Laffitte développement durable

François Aubrun aubrun.francois@neuf.fr

Tél: 01 39 57 49 51

## Mieux Vivre à Montgolfier

Marc Aubrée assommvm@gmail.com

Tél : 01 39 14 29 00

## Natur'Ville à Sartrouville (promotion et gestion des jardins familiaux)

Chantal Chagnon andchagnon@wanadoo.fr

Tél: 01 39 14 75 25

## Patrimoine & Urbanisme à Bougival

Guy Wolfers gwolfers@free.fr

Tél: 01 39 69 58 23

## Quartier de la Plaine à Sartrouville

Marie-Thérèse Filmotte mt.filmotte@free.fr

Tél. 06 84 15 38 95

## Quartier de la Vaudoire Debussy à Sartrouville

Lyne Leux associationvaudoire@gmail.com

Tél: 01 39 14 65 22

## Recycl'Action (une alternative positive pour la réduction des déchets.)

Cathy Tizzoni recycl.action@gmail.com.

Tél: 06 60 38 43 82

## Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville

Jean-Claude Parisot arqm@wanadoo.fr

Tél : 01 39 15 32 21

## Seine Vivante

Jean-Pierre Genestier seine.vivante@yahoo.fr

Tél : 01 30 15 06 70

## Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet

Jean-Paul Debeaupuis sidslevesinet@noos.fr

Tél: 01 30 71 29 59

## Voisins-Voisines à Houilles

Gérard Moulin jgmoulin@wanadoo.fr

Tél : 01 39 68 86 11

# LES TROIS COLLECTIFS DE LA BOUCLE DE MONTESSON

## CADEB

Collectif agréé d'Associations pour la défense de l'environnement dans la Boucle de Montesson

130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE

Présidente : Paulette Menguy

Tél 01 39 57 65 28

Courriel : cadeb78@wanadoo.fr

**Seine Vivante:** Collectif d'associations et de particuliers qui oeuvre pour la préservation des grands équilibres naturels de la vallée de la Seine et le développement de la vitalité de ses écosystèmes

14, rue Charles Bémont

78290 – CROISSY SUR SEINE

Président : Jean-Pierre Genestier

Tél : 01 30 15 06 70

Courriel : seine.vivante@yahoo.fr

## Réseau Vélo 78:

Collectif qui milite pour le développement de l'utilisation de la bicyclette au quotidien.

47, chemin du Tour des Bois 78110 - LE VESINET

Président: Lionel Carrara

Site: www.reseauvelo78.org

Courriel : reseau.velo.78@club-internet.fr